ORDONNANCE COLLECTIVE
A-1.06 B) ADMINISTRER UN VACCIN
(VACCIN D2T5)

APPROBATION :	DATE : 2007-01-19
Président du CMDP	
Directrice DSCQSI	
RÉVISION :	**DATE :**
Président du CMDP	
Directrice DSCQSI	

Conditions prescrites	**Selon protocole** **La liste des médicaments autorisés doit être établie par le CMDP**
Personnel habilité	**Personnel infirmier de l'urgence**

PROTOCOLE	Vaccin D2T5
Indications :	**Prophylaxie contre le tétanos** - À vérifier pour toute plaie récente (e.g: lacération, brûlure, érosion cornéene, etc.). 1. Si primovaccination complète et : - certitude qu'il y a un délai > 10 ans depuis le dernier rappel **pour une plaie mineure propre** - certitude qu'il y a un délai > 5 ans depuis le dernier rappel **pour toute autre plaie à plus haut risque d'infection par Clostridium tétanique** (e.g. : plaie contaminée avec de la poussière, des selles, de la salive ou de la terre, plaie pénétrante (par morsure, clou rouillé ou autre), plaie avec tissus dévitalisés, plaie nécrotique ou gangreneuse, engelure ou brûlure, avulsion). 2. Si primovaccination incertaine ou incomplète.
Contre-indications:	- Allergie connue au vaccin. - Présence d'un état fébrile ou d'une maladie aiguë : reporter la vaccination à plus tard.
Notes :	- Primovaccination = 3 doses administrées en un an **ou** vaccination complétée de la petite enfance. - Un patient né avant 1950 **n'a sans doute pas reçu** d'immunisation à la petite enfance. - Référer au SIC les patients n'ayant jamais reçu de primovaccination ou dont la primovaccination est incomplète ou incertaine : ils veilleront à compléter leur immunisation. - Si vaccination incomplète **ET** plaie à risque : aviser le médecin pour savoir s'il veut administrer l'immunoglobuline antitétanique.
Voie d'administration :	Intra-musculaire (I.M.)
Posologie :	- 0.5 cc (ampoules monodoses)
Précautions :	- Prévenir le bénéficiaire des effets secondaires possibles : malaise,

	douleur, rougeur ou tuméfaction au site d'injection. - Demander au patient de demeurer à l'hôpital au moins quinze (15) minutes après l'injection, au cas où il manifesterait une anaphylaxie.